

Vive la grève des travailleurs sans-papiers ! Battons-nous pour la régularisation de tous !

Depuis le 12 octobre, malgré le silence des médias aux ordres du patronat et du gouvernement, une grève des travailleurs sans-papiers se poursuit et s'étend, essentiellement en Île-de-France, passant en cinq semaines de 1000 à 5000 grévistes. Des entreprises et des chantiers sont occupés nuit et jour, des occupations d'organisations patronales sont organisées, généralement délogées assez vite par la police, mais les sans-papiers, déterminés et solidaires, trouvent toujours de nouveaux lieux à investir. Contrairement à la grève précédente du printemps 2008, des travailleurs isolés de petites entreprises se joignent aux piquets de grève des plus grosses. Ce mouvement, confirmant la volonté de combattre des travailleurs sans-papiers, est d'une grande importance et doit être soutenue par tous les travailleurs : il s'agit non seulement de protéger des frères de classe particulièrement exploités et opprimés, mais aussi de limiter l'exploitation de tous en imposant au patronat et au gouvernement des conditions de travail, de salaire et d'existence égales pour tous.

C'est pour cette raison que l'axe politique des dirigeants de la grève — qui n'est pas auto-dirigée — n'est pas correct. Lancée et dirigée par un front d'organisations syndicales et associatives où la CGT est hégémonique (il y a aussi Solidaires, la CFDT, la FSU, l'UNSA, la LDH, la Cimade, RESF, Femmes Égalité, Droits devant...), le cadre politique reste, comme lors au printemps 2008, l'exigence d'une application de la loi raciste d'Hortefeux, qui autorise la régularisation de certains sans-papiers travaillant dans les secteurs dit « en tension » (manquant de main-d'œuvre, comme le bâtiment, le nettoyage, la restauration...), en fait dans des conditions drastiques. Au lieu de se battre pour la régularisation de tous et donc pour l'abrogation de la loi raciste d'Hortefeux et des autres lois anti-immigrés, les organisateurs ont écrit le 7 octobre une lettre à Fillon où ils commencent par protester contre l'arbitraire préfectoral (des travailleurs répondant aux mêmes critères ne sont pas traités de la même façon selon leur département, leur secteur, leur entreprise), mais ils concluent en demandant... une circulaire d'application de la loi Hortefeux qui définisse « *des critères améliorés, simplifiés, appliqués dans l'ensemble du territoire national. Cette circulaire doit garantir une égalité de traitement de chaque salarié(e) quel que soit son lieu de travail et à l'intérieur d'un même lieu de travail. Elle doit définir une procédure de régularisation sécurisée et standardisée quel que soit le département.* »

Naturellement, il est juste de se battre immédiatement pour que le maximum de sans-papiers soient régularisés et pour mener la lutte par les moyen centraux de la grève et des occupations. Cependant, aucune lutte massive pour la régularisation des sans-papiers ne peut se développer si l'on ne combat pas la loi Hortefeux en tant que telle, car elle est contradictoire avec la logique d'une régularisation massive : elle vise exclusivement à stabiliser une petite partie de la main-d'œuvre dans quelques secteurs, dans l'intérêt du patronat qui en manque. Les discriminations et la méthode du « cas

par cas » sont donc inhérentes à l'application de cette loi. Refuser l'arbitraire préfectoral ne peut consister qu'à refuser la loi Hortefeux qui l'organise.

Or la direction de la CGT refuse de se battre pour l'abrogation de cette loi et donc pour la régularisation de tous. Après avoir évacué par la force les travailleurs sans-papiers de la Coordination 75 qui occupaient la Bourse du travail de Paris (cf. la déclaration de la Tendance CLAIRE reproduire dans notre précédent numéro), la direction de la CGT a même boycotté la manifestation du 10 octobre, qui a rassemblé 10 000 personnes à l'appel de la Coordination des sans-papiers 75 et des autres collectifs de sans-papiers qui se regroupent depuis l'été au « ministère pour la régularisation de tous les sans-papiers » de la rue Baudelique, avec le soutien notamment du NPA. De plus, la direction de la CGT dirige la grève d'une main de fer, au lieu de permettre aux sans-papiers de s'auto-organiser, et refuse — sauf là où les militants CGT oppositionnels sont assez nombreux pour l'imposer — la constitution de comités de soutien pluralistes, pourtant nécessaires à la popularisation comme à la protection des grévistes. La direction de la CGT s'oppose d'ailleurs tout particulièrement à la participation du NPA au mouvement, car notre parti se prononce pour la régularisation de tous — même s'il ne va pas malheureusement jusqu'à s'affronter ouvertement à la ligne de la CGT.

L'axe juste est donc tout tracé : nous devons mener la lutte politique pour continuer à diffuser l'exigence de la régularisation de tous, constituer et développer les comités de soutien, tout faire pour étendre la grève, mais aussi pour y intégrer les travailleurs français et étrangers réguliers, notamment dans les secteurs déjà touchés, afin de frapper le patronat au portefeuille et de réaliser ainsi l'unité de la classe ouvrière contre la surexploitation, pour l'égalité des droits.

Nina Pradier, le 15 novembre 2009